



Assemblée générale

Distr. générale
29 janvier 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 141 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti,
de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti
et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti**

Financement de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport le projet de budget relatif à la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, pour le fonctionnement de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH) du 1er juillet au 30 novembre 1999, puis sa liquidation du 1er décembre 1999 au 30 juin 2000, soit un montant total brut de 19 246 400 dollars (montant net : 18 223 200 dollars), y compris des contributions volontaires en espèces budgétisées s'élevant à 1 714 200 dollars.

Environ 60 % des montants prévus sont destinés aux dépenses afférentes au personnel civil. Les dépenses opérationnelles représentent 35 %, et les contributions du personnel 5 % du total. Moins de 1 % du montant total est alloué aux dépenses afférentes au personnel militaire et aux autres programmes.

La mesure que devra prendre l'Assemblée générale est énoncée au paragraphe 21 du présent rapport.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général	1-3	3
II. Mandat politique de la Mission	4-5	4
III. Plan des opérations et moyens nécessaires	6-8	4
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces		4
V. Administration financière		5
A. Ressources et dépenses approuvées pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1999 ...		5
B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale		5
VI. État des remboursements au gouvernement fournissant une unité constituée	9-11	6
A. Contributeur actuel	9	6
B. État des remboursements	10-11	6
VII. Matériel appartenant aux contingents	12-13	6
A. Méthode de remboursement	12	6
B. Ressources nécessaires	13	7
VIII. Effectifs nécessaires	14	7
A. Effectifs nécessaires pour la liquidation		7
B. Effectifs actuels et proposés		8
IX. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	15-20	9
X. Mesure que devra prendre l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session	21	10
Annexes		
I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		11
A. État récapitulatif		11
B. Répartition des ressources par grand objet de dépense		13
C. Explications supplémentaires		14
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse		17
A. Coûts standard et coûts propres à la mission		17
B. Répartition des ressources par grande catégorie du budget : coûts standard et coûts propres à la mission		24
C. Dépenses non renouvelables		25
III. Application des précédentes recommandations du Comité des commissaires aux comptes		27
IV. Organigramme		28
Carte		

I. Aperçu général

1. On trouvera dans le présent rapport le projet de budget relatif à la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, pour le fonctionnement de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH) du 1er juillet au 30 novembre 1999, puis sa liquidation après cette date, soit un montant brut total de 19 246 400 dollars (montant net : 18 223 200 dollars), y compris des contributions volontaires en espèces budgétisées s'élevant à 1 714 200 dollars.

2. Les ressources prévues pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 représentent une augmentation de 5 % (soit 864 800 dollars) par rapport aux crédits initialement ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, qui ne comprennent pas les ressources additionnelles requises pour l'exercice financier prenant fin le 30 juin 1999 (voir document A/53/789, du 11 janvier 1999), pour lesquelles des crédits supplémentaires ont été demandés. Comparé aux montants initialement répartis, cet écart s'explique par des augmentations de 27 % des dépenses afférentes au personnel militaire, de 3 % des dépenses afférentes au personnel civil, de 4 % des dépenses opérationnelles, de 78 % des dépenses au titre d'autres programmes, et de 37 % au titre des contributions du personnel.

Tableau 1
Ressources financières
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses 1997/98 ^{a, b, c}	Montants autorisés 1998/99 ^{a, c}	Prévisions de dépenses 1999/2000 ^a	Augmentation/(réduction) proposée par rapport à 1998/99	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	2 169,1	60,0	75,9	15,9	27,0
Personnel civil	17 368,9	11 261,6	11 518,0	256,4	3,0
Dépenses opérationnelles	7 596,5	6 289,9	6 585,8	295,9	4,0
Autres programmes	44,0	24,5	43,5	19,0	78,0
Contributions du personnel	1 196,4	745,6	1 023,2	277,6	37,0
Total (montant brut)	28 374,9	18 381,6	19 246,4	864,8	5,0

^a Non compris les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

^b Y compris la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH)/Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH) et la MIPONUH.

^c Y compris les contributions volontaires budgétisées.

Tableau 2
Ressources humaines

Personnel militaire et civil	1997/98	1998/99	1999/2000	Augmentation/ (réduction) par rapport à 1998/99
	(Effectifs déployés)	(Effectifs prévus)	(Effectifs inscrits au budget)	
Police civile	284	300	300	—
Personnel international	72	46	46	—
Personnel local	133	123	123	—
Volontaires des Nations Unies	13	17	17	—

3. La mesure que l'Assemblée générale devra prendre est la suivante :
- a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 17 532 200 dollars (montant net : 16 509 000 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000;
 - b) Mettre en recouvrement le montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus.

II. Mandat politique de la Mission

(Résolution 1141 (1997) du Conseil de sécurité, en date du 28 novembre 1997)

4. La MIPONUH a pour mandat de continuer à aider le Gouvernement haïtien en fournissant appui et assistance pour la professionnalisation de la Police nationale haïtienne. La MIPONUH doit superviser l'assistance technique fournie à la Police nationale haïtienne et financée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et coopérer étroitement avec la Mission civile internationale ONU/OEA en Haïti (MICIVIH).
5. Le mandat en cours expire le 30 novembre 1999 (résolution 1212 (1998) du Conseil de sécurité, en date du 25 novembre 1998).

III. Plan des opérations et moyens nécessaires

6. Les moyens nécessaires au fonctionnement de la Mission sont exposés dans le rapport que le Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité le 31 octobre 1997 (S/1997/832) et dans ses rapports ultérieurs des 20 février 1998 (S/1998/144), 24 août 1998 (S/1998/796) et 11 novembre 1998 (S/1998/1064).
7. Au paragraphe 11 de sa résolution 1212 (1998) du 25 novembre 1998, le Conseil de sécurité a exprimé son intention de ne pas proroger la MIPONUH au-delà du 30 novembre 1999. Le présent budget permet donc de couvrir les dépenses de fonctionnement de la MIPONUH jusqu'au 30 novembre 1999 et sa liquidation après cette date.
8. L'effectif autorisé de la MIPONUH est de 300 policiers civils, y compris une unité de réaction rapide de 90 hommes ayant son propre groupe d'appui de 50 personnes. Les policiers civils s'attachent en particulier à offrir une assistance au personnel d'encadrement de la Police nationale haïtienne et à assurer la formation des membres d'unités spécialisées et, par des actions menées périodiquement dans des zones déterminées, continuent à surveiller les activités de la police. L'appui aux 300 policiers civils est assuré par 224 fonctionnaires civils (74 fonctionnaires internationaux, 133 agents locaux et 17 Volontaires des Nations Unies).

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement	Contribution	Valeur
Haïti	Locaux	*
	Électricité et eau	*

* La valeur de cette contribution n'a pas encore été déterminée.

V. Administration financière

A. Ressources et dépenses approuvées pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1999

État récapitulatif des ressources

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
1. Ressources ^a		
Du début au 30 juin 1999	105 842 685	101 462 685
2. Dépenses ^{a, b}		
Du début au 30 juin 1999	95 818 885	92 317 785
Total (1 moins 2)	10 023 800	9 144 900
3. Sommes portées au crédit des États Membres		
Du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997	9 117 000	8 279 700
4. Solde inutilisé		
Total (1 moins 2 moins 3)	906 800	865 200

^a Y compris les contributions volontaires en nature.

^b Y compris les dépenses standard pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

1. Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

<i>Gouvernement</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur</i>
Du début au 30 juin 1998		
Canada	Matériel d'assainissement	
Chypre	Espèces	528
Du 1er décembre 1997 au 30 juin 1998		
États-Unis d'Amérique	Exploitation d'hélicoptères (budgétisée)	1 999 900
Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		
États-Unis d'Amérique	Exploitation d'hélicoptères (budgétisée)	3 428 400

^a La valeur de cette contribution n'a pas encore été déterminée.

2. Fonds d'affectation spéciale

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant reçu</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Montant annoncé</i>
Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti			
Contributions en espèces			
Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	--	--	--
Contributions en nature			
Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	--	--	--
Total partiel	--	--	--
Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti			
Contributions en espèces			
Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	--	--	--
Contributions en nature			
Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	--	--	--
Total partiel	--	--	--
Total	--	--	--

VI. État des remboursements au gouvernement fournissant une unité constituée**A. Contributeur actuel**

9. L'unité constituée est fournie par le Gouvernement argentin.

B. État des remboursements

10. Les dépenses afférentes à la police civile pendant la période prenant fin le 31 mai 1998 ont été entièrement remboursées.

11. Les montants dus au titre de la période prenant fin le 31 décembre 1998 s'élèvent à un total de 1 109 266 dollars.

VII. Matériel appartenant aux contingents**A. Méthode de remboursement**

12. Aucun matériel appartenant à des contingents n'est fourni à la MIPONUH. Toutefois, un accord a été signé entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement argentin pour le remboursement des services médicaux fournis dans le cadre du soutien autonome.

B. Ressources nécessaires

13. Le montant des ressources nécessaires au soutien autonome en ce qui concerne les services et traitements médicaux pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1999 est estimé à 15 900 dollars.

VIII. Effectifs nécessaires

14. Le tableau des effectifs nécessaires pour le fonctionnement de la MIPONUH pendant la période du 1er juillet au 30 novembre 1999 n'a pas changé. On trouvera la répartition des effectifs par bureau à la section B ci-dessous.

A. Effectifs nécessaires pour la liquidation

	Nombre de postes			
	Décembre 1999	Janvier 2000	Février 2000	Mars à juin 2000 ^a
Personnel international				
Secrétaire général adjoint	-	-	-	-
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-
D-2	1	-	-	-
D-1	2	1	1	1
P-5	2	2	1	-
P-4	9	7	3	1
P-3	9	5	4	-
P-2/P-1	2	2	1	-
Total partiel	25	17	10	2
Agents des services généraux (1re classe)	-	-	-	-
Agents des services généraux (autres classes)	21	17	8	3
Total partiel	21	17	8	3
Service mobile	23	21	10	-
Service de sécurité	5	5	5	-
Total partiel	28	26	15	-
Total, personnel international	74	60	33	5
Personnel local	133	103	79	-
Personnel contractuel international	-	-	-	-
Volontaires des Nations Unies	17	17	17	-
Total partiel	150	120	96	-
Total	224	180	129	5

^a Les effectifs demandés pour la période du 1er mars au 30 juin sont destinés à l'équipe chargée de la liquidation à New York.

B. Effectifs actuels et proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Services généraux et catégories apparentées			Volontaires des Nations Unies				
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Service mobile	Service de sécurité	Personnel local		Personnel contractuel	Total général		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	1re classe							Autres classes	
Services organiques																		
Bureau du Représentant du Secrétaire général	-	-	1	-	2	3	2	-	8	-	-	4	-	4	9	-	-	21
Bureau du chef de la police civile	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	2	-	2	8	-	-	11
Total partiel, services organiques	-	-	1	1	2	3	2	-	9	-	-	6	-	6	17	-	-	32
Administration																		
Bureau du Chef de l'administration	-	-	-	1	-	-	2	1	4	2	-	1	-	3	4	-	1	12
Services administratifs	-	-	-	-	-	3	3	1	7	7	-	9	-	16	21	-	1	45
Logistique et services techniques	-	-	-	-	-	-	3	2	5	14	-	5	5	24	91	-	15	135
Total partiel, administration	-	-	-	1	-	6	7	2	16	23	-	15	5	43	116	-	17	192
Total	-	-	1	2	2	9	9	2	25	23	-	21	5	49	133	-	17	224

IX. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

15. Le montant total brut des dépenses nécessaires pour le fonctionnement de la MIPONU pendant la période du 1er juillet au 30 novembre 1999 et sa liquidation du 1er décembre 1999 au 30 juin 2000 est estimé à un montant total brut de 19 246 400 dollars (montant net : 18 223 200 dollars), y compris des contributions volontaires en nature budgétisées d'un montant total de 1 714 200 dollars. Environ 29 % de ces montants ont été calculés sur la base des ratios et coûts standard indiqués dans le manuel des coûts standard, et les 71 % restants concernent les dépenses propres à la mission et d'autres objets de dépense ne correspondant pas aux coûts standard, soit 67 objets de dépense, dont 59 pour lesquels il n'y a pas de coût standard. Les dépenses propres à la Mission, y compris celles ne correspondant pas aux paramètres de calcul des coûts standard, sont décrites à la section A de l'annexe II.

16. Le montant des prévisions de dépenses, présentées à l'annexe I, est supérieur de 5 % (864 800 dollars en chiffres bruts) à celui des crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, non compris le montant affecté au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Ce dépassement est essentiellement attribuable à la hausse des traitements et des dépenses connexes ainsi qu'à la remise en état des véhicules devant être transférés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

17. On trouve également à la colonne 1 de l'annexe I les prévisions ventilées par objet de dépense pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, qui comprennent la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH), la Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH) et la MIPONU, à la colonne 2 la répartition des crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, telle qu'autorisée par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/246 du 26 juin 1998, et à la colonne 3 les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Ces dernières ne comprennent pas les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, qui font l'objet de rubriques séparées. Aux fins de comparaison avec la colonne 3, les chiffres des colonnes 1 et 2 ne comprennent pas les dépenses prévues, les montants répartis et les prélèvements au titre du compte et de la Base. À la colonne 4, on trouve le montant prévu pour le fonctionnement de la MIPONU pendant la période du 1er juillet au 30 novembre 1999 et à la colonne 5 les ressources requises pour la période de liquidation du 1er décembre 1999 au 30 juin 2000, tandis que les dépenses non renouvelables sont indiquées à la colonne 6. On trouve la répartition des ressources par grande catégorie à la section B de l'annexe I, et des explications supplémentaires sur les prévisions de dépenses à la section C.

18. Les renseignements complémentaires sur les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 visent à étayer les propositions concernant les ressources non renouvelables, et les ressources renouvelables pour lesquelles les montants demandés accusent un écart de 10 % ou de 100 000 dollars par rapport aux montants correspondants dans le budget précédent. On trouve une analyse plus détaillée des prévisions de dépenses aux sections A à C de l'annexe II : la section A présente les dépenses renouvelables (coûts standard et coûts propres à la mission), la section B la répartition des ressources par grande catégorie du budget (coûts standard et coûts propres à la mission), et la section C les dépenses non renouvelables.

19. Dans le cas de la MIPONU, le coût du remplacement de certains matériels informatiques et logiciels était prévu dans le budget révisé pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 eu égard à la décision du Conseil de sécurité de proroger le mandat de la

Mission d'une année. Aucune demande touchant le remplacement de matériel informatique n'a été inscrite au projet de budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 au titre des dépenses non renouvelables puisqu'il est prévu de mettre fin à la Mission.

20. Dans son rapport du 15 mai 1998 (A/52/905), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires n'a fait aucune recommandation concernant la MIPONUH qui nécessite de nouvelle mesure de la part du Secrétaire général.

X. Mesure que devra prendre l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session

21. La mesure que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-troisième session concernant le financement de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti est la suivante :

a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 17 532 200 dollars (montant net : 16 509 000 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000;

b) Mettre en recouvrement le montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus.

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

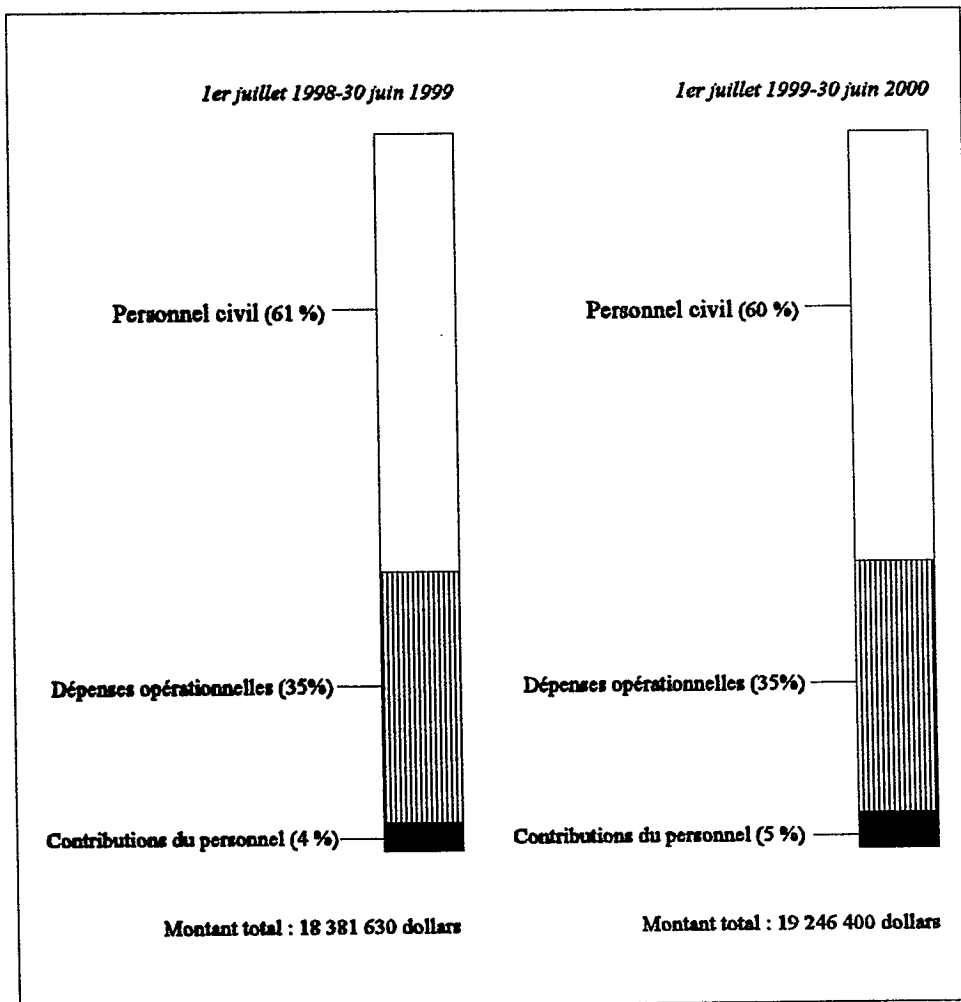
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3) = (4) + (5)	(4)	(5)	(6)
	1er juillet 1997- 30 juin 1998	1er juillet 1998- 30 juin 1999	1er juillet 1999- 30 juin 2000	1er juillet- 30 novembre 1999	1er décembre 1999- 30 juin 2000	1er juillet 1999- 30 juin 2000
	Dépenses ^a	Montants répartis ^{b, c}	Montant total	Fonctionnement	Liquidation	Dépenses non renouvelables
I. Personnel militaire						
1. Observateurs militaires	-	-	-	-	-	-
2. Contingents	1 790,5	-	-	-	-	-
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire						
a) Matériel appartenant aux contingents	291,9	-	-	-	-	-
b) Soutien autonome	-	-	15,9	13,3	2,6	-
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	86,7	60,0	60,0	50,0	10,0	-
Total partiel, rubrique 3	378,6	60,0	75,9	63,3	12,6	-
Total, catégorie I	2 169,1	60,0	75,9	63,3	12,6	-
II. Personnel civil						
1. Police civile	8 345,4	4 388,5	4 385,9	3 220,1	1 165,8	-
2. Personnel international et personnel local	8 686,8	6 284,9	6 593,1	4 270,8	2 322,3	-
3. Personnel contractuel international	-	-	-	-	-	-
4. Volontaires des Nations Unies	336,7	588,2	539,0	272,5	266,5	-
5. Personnel fourni par des gouvernements	-	-	-	-	-	-
6. Observateurs électoraux civils	-	-	-	-	-	-
Total, catégorie II	17 368,9	11 261,6	11 518,0	7 763,4	3 754,6	-
III. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement	966,2	716,1	606,2	384,3	221,9	60,0
2. Remise en état des infrastructures	-	-	-	-	-	-
3. Transports	1 185,1	866,9	1 128,8	843,2	285,6	88,5
4. Opérations aériennes	2 882,8	1 734,7	1 759,8	1 461,5	298,3	-
5. Opérations navales	12,7	-	27,3	27,3	-	-
6. Transmissions	274,2	711,2	701,1	130,0	571,1	525,0
7. Matériel divers	290,2	153,1	133,3	60,0	73,3	59,0
8. Fournitures et services	966,5	950,4	1 071,8	802,2	269,6	-

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3) = (4) + (5)	(4)	(5)	(6)
	1er juillet 1997- 30 juin 1998	1er juillet 1998- 30 juin 1999	1er juillet 1999- 30 juin 2000	1er juillet- 30 novembre 1999	1er décembre 1999- 30 juin 2000	1er juillet 1999- 30 juin 2000
	Dépenses ^a	Montants répartis ^{b, c}	Montant total	Fonctionnement	Liquidation	Dépenses non renouvelables
9. Fret aérien et de surface						
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	1 000,0	-	-	-	-	-
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	18,8	1 157,5	1 157,5	2,5	1 155,0	1 150,0
Total partiel, rubrique 9	1 018,8	1 157,5	1 157,5	2,5	1 155,0	1 150,0
Total, catégorie III	7 596,5	6 289,9	6 585,8	3 711,0	2 874,8	1 882,5
IV. Autres programmes						
1. Fournitures et services liés aux élections	-	-	-	-	-	-
2. Programmes d'information	44,0	24,5	31,5	31,5	-	-
3. Programmes de formation	-	-	12,0	12,0	-	-
4. Programmes de déminage	-	-	-	-	-	-
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	-	-	-	-	-	-
Total, catégorie IV	44,0	24,5	43,5	43,5	-	-
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	-	-	-	-	-	-
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	-	-	-	-	-	-
VII. Contributions du personnel	1 196,4	745,6	1 023,2	684,0	339,2	-
Total, catégories I à VII	28 374,9	18 381,6	19 246,4	12 265,2	6 981,2	1 882,5
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 196,4)	(745,6)	(1 023,2)	(684,0)	(339,2)	-
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	(1 999,9)	(1 714,2)	(1 714,2)	(1 428,5)	(285,7)	-
Total, catégories VIII et IX	(3 196,3)	(2 459,8)	(2 737,4)	(2 112,5)	(624,9)	-
Total brut	26 375,0	16 667,4	17 532,2	10 836,7	6 695,5	1 882,5
Total net	25 178,6	15 921,8	16 509,0	10 152,7	6 356,3	1 882,5
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	-	-	-	-	-	-
Total des ressources	25 178,6	15 921,8	16 509,0	10 152,7	6 356,3	1 882,5

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant à l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/53/789). Ils ne comprennent pas les montants affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (561 000 dollars) et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (476 100 dollars). Y compris les dépenses de la MINUH, de la MITNUH et de la MIPONUH.

^b Voir la résolution 52/246 de l'Assemblée générale.

^c Non compris 894 100 dollars affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 143 200 dollars prélevés sur la masse des ressources approuvées au titre de la participation de la Mission au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

B. Répartition des ressources par grand objet de dépense^a

^a Les dépenses afférentes au personnel militaire et aux autres programmes représentent moins de 1 % du montant total des ressources.

C. Explications supplémentaires

1. Les prévisions concernent les dépenses au titre du fonctionnement de la MIPONUH du 1er juillet au 30 novembre 1999, et de sa liquidation, qui doit se dérouler sur une période de sept mois, du 1er décembre 1999 au 30 juin 2000.

Personnel militaire

Montant réparti : 60 000 dollars; *dépenses prévues* : 75 900 dollars; *écart* : 15 900 dollars

2. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de couvrir l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (60 000 dollars) et le soutien autonome (traitements et services médicaux) de l'unité constituée (15 900 dollars).

Personnel civil

Montant réparti : 11 261 600 dollars; *dépenses prévues* : 11 518 000 dollars; *écart* : 256 400 dollars

3. Le dépassement prévu de 256 400 dollars à cette rubrique s'explique par une hausse des dépenses afférentes au personnel international et au personnel local (308 200 dollars), contrebalancée en partie par une réduction, d'un montant total de 51 800 dollars, des ressources requises au titre de la police civile (2 600 dollars) et des Volontaires des Nations Unies (49 200 dollars).

Police civile

4. Tout l'effectif de police civile (300 personnes) devrait être rapatrié au 31 décembre 1999. Le montant prévu doit permettre de couvrir les dépenses y afférentes jusqu'à la fin décembre et de rapatrier 160 policiers et 140 membres de l'unité constituée, sur la base des taux indiqués à la section A de l'annexe II.

Personnel international et personnel local

5. Les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international sont calculées sur la base des taux standard pour New York, et les chiffres afférents au personnel local sont fondés sur le barème des salaires actuellement en vigueur dans la région. Les chiffres pour la période du 1er juillet 1999 jusqu'à la fin du mandat le 30 novembre 1999 sont calculés sur la base du déploiement intégral des 74 fonctionnaires internationaux et 133 agents locaux inscrits au tableau d'effectifs. Les montants demandés au titre de la liquidation sont calculés sur la base du calendrier de retrait indiqué à la section VIII du corps du présent rapport.

6. Les prévisions de dépenses sont supérieures au montant réparti (qui avait aussi été calculé sur la base du fonctionnement de la Mission pendant cinq mois et sa liquidation par la suite) du fait de la hausse des traitements locaux qui a pris effet le 1er juin 1998 et du fait que l'on a ajouté un poste d'agent des services généraux pour la phase de liquidation de quatre mois à New York. Les services de cet agent sont requis pour harmoniser les bordereaux interservices et pour transférer les dépenses des comptes hors Siège sur les comptes au Siège.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 6 289 900 dollars; *dépenses prévues* : 6 585 800 dollars; *écart* : 295 900 dollars

7. Le montant indiqué (6 585 800 dollars) comprend les dépenses non renouvelables (1 882 500 dollars).

8. Il est prévu 295 900 dollars de plus à cette rubrique car on aura besoin d'un montant additionnel de 435 700 dollars au titre des transports (261 900 dollars), des opérations aériennes (25 100 dollars), des opérations navales (27 300 dollars) et des fournitures et services (121 400 dollars), contrebalancé en partie par une réduction de 139 800 dollars des ressources requises aux rubriques Locaux/hébergement (109 900 dollars), Transmissions (10 100 dollars), et Matériel divers (19 800 dollars).

Locaux/hébergement

9. Le montant indiqué comprend une dépense non renouvelable de 60 000 dollars pour l'entreposage des dossiers de la Mission sur une période de trois ans.

Transports

10. Les montants prévus à cette rubrique doivent permettre de couvrir les dépenses d'exploitation de 246 véhicules appartenant à l'ONU ainsi que les frais de location de six véhicules militaires, d'un véhicule de soutien et de chariots élévateurs aux taux indiqués à la section A de l'annexe II. Un montant de 26 100 dollars a également été inclus pour la remise en état de 87 véhicules devant être transférés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Le dépassement prévu de 242 100 dollars s'explique par la location d'un véhicule additionnel, l'entretien des véhicules loués et leur rapatriement, et par le plus grand nombre de véhicules devant être transférés à la Base de soutien logistique.

Opérations aériennes

11. Grâce à une contribution volontaire en nature, la Mission continuera d'avoir l'usage de deux hélicoptères jusqu'au 31 décembre 1999. L'ONU est responsable du paiement de l'assurance-responsabilité. Les montants indiqués à cette rubrique couvrent également une évacuation sanitaire et la location de matériel de contrôle des vols.

Transmissions

12. Les montants demandés pour la période de liquidation comprennent 525 000 dollars pour la remise en état du matériel devant être expédié à Brindisi. Le coût de la remise en état est calculé sur la base de 30 % de la valeur résiduelle du matériel.

Matériel divers

13. Les montants prévus à cette rubrique comprennent 59 000 dollars pour la remise en état du matériel du génie et matériel divers devant être envoyé à Brindisi, ce coût étant calculé sur la base de 30 % de la valeur résiduelle du matériel devant être remis en état à Brindisi.

Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées

14. Les montants requis à cette rubrique sont estimés à 1 157 500 dollars, dont 1 million de dollars servira à affréter un navire pour transporter le matériel appartenant à l'ONU

jusqu'à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, 150 000 dollars couvriront les matériaux d'emballage et 7 500 dollars les autres frais de transport par les soins d'entreprises privées.

Autres programmes

Montant réparti : 24 500 dollars; *dépenses prévues* : 43 500 dollars; *écart* : 19 000 dollars

15. Le dépassement prévu de 19 000 dollars correspond aux programmes d'information (7 000 dollars) et de formation (12 000 dollars).

Programmes d'information

16. Le montant prévu doit permettre de couvrir les matériaux et fournitures (2 300 dollars) et les services contractuels (23 400 dollars) pour les activités d'information menées pendant la période du mandat de la Mission.

Programmes de formation

17. Le montant prévu de 12 000 dollars doit permettre de couvrir le coût de cours d'électronique et d'informatique de quatre fonctionnaires de la Mission à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

Contributions du personnel

Montant réparti : 745 600 dollars; *dépenses prévues* : 1 023 200 dollars; *écart* : 277 600 dollars

18. Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

Recettes provenant des contributions du personnel

Montant réparti : (745 600 dollars); *dépenses prévues*: (1 023 200 dollars); *écart* : (277 600 dollars)

19. Le montant des contributions du personnel, qui apparaît à la catégorie VII, a été crédité à la présente rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a institué par sa résolution 973 A (X), du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MIPONUH.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la mission

(En dollars des États-Unis)

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses		Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel Coût annuel	
Fonctionnement de la MIPONUH (1er juillet au 30 novembre 1999)						
1. Indemnité de subsistance (missions)						
a) Les 30 premiers jours	124		^a	124		Les taux de l'indemnité de subsistance en mission sont en vigueur depuis octobre 1994.
b) Après 30 jours	87		^a	87		
c) Indemnité de voyage pour les déplacements dans la zone de la mission						
Police civile	1 300				1 300	Indemnité d'hébergement lors des déplacements effectués dans le cadre de la mission.
2. Frais de voyage						
Unité constituée	625		^a	625		Coûts moyens de la MIPONUH.
Police civile	2 700		^a	2 700		Idem.
3. Remboursements au titre de l'unité constituée						
Solde et indemnités	988		988		988	
Indemnités de spécialisation	291		291		291	
Soutien logistique	25 %		25 %		25 %	Payable à 25 % de l'unité.
4. Indemnité d'habillement et d'équipement						
Unité constituée	70				70	Y compris 5 dollars pour les munitions.
Police civile	200				200	
5. Détente et loisirs						
Prime de permission	10,5		10,5	10,5		Payable pour un maximum de 7 jours sur une période de six mois.
Équipements de loisirs	5		8	5		
6. Rations						
Rations	10,5		11,0	10,5		Sur la base des taux courants.
Eau en bouteille	0,60		2,55	0,60		Idem.
7. Indemnité journalière						
	1,28		1,28	1,28		

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel Coût annuel	
8. Soutien autonome						
Services dentaires	-		2	2		Traitements et services médicaux pour l'unité constituée.
Maintien en condition	-		16,25	16,25		Idem.
9. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	40 000		40 000	40 000		Sur la base de 1 % de l'effectif moyen de la police civile.
10. Personnel civil						
Police civile	300	300				
Personnel international	74	74				
Personnel local	133	133				
Volontaires des Nations Unies	17	17				
11. Personnel local						
Traitements nets	738		"		1 208	En vigueur à compter du 1er juin 1998.
Dépenses communes de personnel	52		"		275	
Contributions du personnel	175		"		242	
12. Autres frais de voyage						
Entre le Siège et la zone de la mission	16 600		"			16 600
Dans la zone de la mission	10 000		"			10 000
Voyages de fonctionnaires du Bureau des services de contrôle interne	5 600		"			5 600
Voyages à destination de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	-		"			6 500
Voyages du Représentant du Secrétaire général	-		"			5 000
13. Volontaires des Nations Unies						
Contrat de louage de services	4 325		"		3 470	Mémorandum d'accord révisé entré en vigueur le 1er juillet 1998.
Voyages dans la zone de la mission	2 700		"		2 700	Pour six volontaires à raison de cinq nuits par mois en moyenne, à 90 dollars par personne par nuit.
14. Location de locaux						
Bureaux du quartier général	12 500		"		12 500	Aux taux courants.
Garage	2 750		"		2 000	Idem.
Bureau et résidence du Représentant du Secrétaire général	-		"		4 000	

Description	Prévisions de dépenses					Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	
Dispositifs d'évacuation des eaux usées	4 600		"		2 500	Idem.
Antennes	2 000		"		1 050	Idem.
15. Fournitures d'entretien	5 000		10 % du loyer		5 000	Idem.
16. Services d'entretien	2 000		10 % du loyer		2 000	Idem.
17. Services collectifs de distribution						
Électricité	6 000		"		2 500	Aux taux courants.
Eau	500		"		1 000	Idem.
Mazout et coke	500		"		585	Idem.
Carburant pour groupes électrogènes	46 200		"		40 800	Idem.
18. Véhicules						
Véhicules civils	207	207				Appartenant à l'ONU.
Véhicules spécialisés	39	39				Idem.
Véhicules de location	6	7				À l'usage de l'unité constituée.
19. Location de véhicules						
Véhicules militaires	40 386		"		44 028	Au titre de contrats de location avec service.
Formation	68 000		"		38 000	Sur la base de deux cours de formation par an à raison de 19 000 dollars le cours.
20. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules						
Véhicules civils	330		550		330	Aux taux courants.
21. Carburants et lubrifiants						
Véhicules civils	3,59		"	3,79		Sur la base d'une consommation moyenne de 19,6 litres par véhicule par jour à 0,19 dollar le litre, plus 2 % pour les lubrifiants.
Véhicules de location	450		"		450	Aux taux courants.
22. Assurance automobile						
Véhicules civils	474		550		474	Idem.
Véhicules de location	400		550		400	Idem.
23. Hélicoptères						
MI-8	2	2				
24. Hélicoptères – heures de vol par mois (par appareil)	55	55				

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
25. Location d'hélicoptères (par appareil)	117 850	60 000			117 850		Service assuré en tant que contribution volontaire en nature pour chaque hélicoptère, y compris un équipage de 13 personnes.
26. Hélicoptères – carburant (par appareil)	7 150				7 150		Idem.
27. Indemnité de subsistance des équipages	35 700				17 850		Idem.
28. Assurance responsabilité	11 000					5 500	Responsabilité de l'ONU.
29. Avions							
Vols d'évacuation sanitaire affrétés	7 500			7 500			Besoins estimés à un vol tous les six mois.
30. Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes							
Services de contrôle de la circulation aérienne	–				5 100		Taux courants pour la location de matériel de contrôle des vols.
31. Opérations navales							
Embarcations	–	5					
32. Carburant pour navires							
Embarcations	–				760		Sur la base de 20 litres par embarcation par jour à raison de 0,23 dollar le litre, plus 10 % pour les lubrifiants.
33. Pièces de rechange, réparations et entretien	–				540		Aux taux courants.
34. Assurance	–					2 000	Idem.
35. Pièces de rechange et fournitures pour le matériel de transmissions							
Matériel appartenant à l'ONU	8 360				6 000		Consommation courante.
36. Communications par réseaux commerciaux							
Terminaux INMARSAT	–				750		Pour 10 terminaux.
Répéteurs	14 000				7 800		Aux taux courants.
Sites de répéteurs	–				5 500		Idem.
Liaison avec la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–				500		Idem.
Téléphones	3 000				4 000		Idem.
Télex, affranchissement et valise diplomatique	400				–		

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
37. Autres matériels et pièces de rechange							
Entretien des groupes électrogènes	8 300		^a		8 300		Aux taux courants.
Entretien du matériel divers	—		^a		3 700		Idem.
38. Vérification des comptes	58 000		^a			51 900	Comité des commissaires aux comptes.
39. Services de sécurité	9 000		^a		10 000		Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 au quartier général et dans les antennes.
40. Services informatiques							
Licence pour Sun Accounting	4 000					4 000	Droits de licence annuels.
Droits de licence pour Progen Payroll	1 200					1 200	Idem.
Droits de licence pour Reality	3 000					3 000	Idem.
Droits de licence pour Lotus Notes	2 000					2 000	Idem.
Droits de licence pour Newsfeed	1 800					1 800	Idem.
41. Services contractuels							
Services d'entretien	37 500		^a		64 500		Hausse du barème des traitements locaux.
Services des camps	17 000		^a		17 000		
42. Traitement et services médicaux							
Traitement médical à Miami	25 000		^a		25 000		
Services médicaux dans la zone de la mission	10 500		^a		10 500		
43. Demandes d'indemnisation et règlements	0,95		1		0,95		Pour 524 personnes à raison de 0,95 dollar par personne par mois.
44. Dépenses de représentation	500		^a		500		Au vu des dépenses antérieures.
45. Autres services divers	2 000		^a		2 000		Y compris les frais bancaires.
46. Papeterie et fournitures et services de bureau	15		15	15			Pour 524 personnes à raison de 15 dollars par personne par mois sur cinq mois.
47. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	10		5	10			Pour 524 personnes à raison de 10 dollars par personne par mois sur cinq mois.
48. Abonnements	400		200		200		
49. Intendance et magasins	8		17	8			Pour 524 personnes à raison de 8 dollars par personne par mois sur cinq mois.

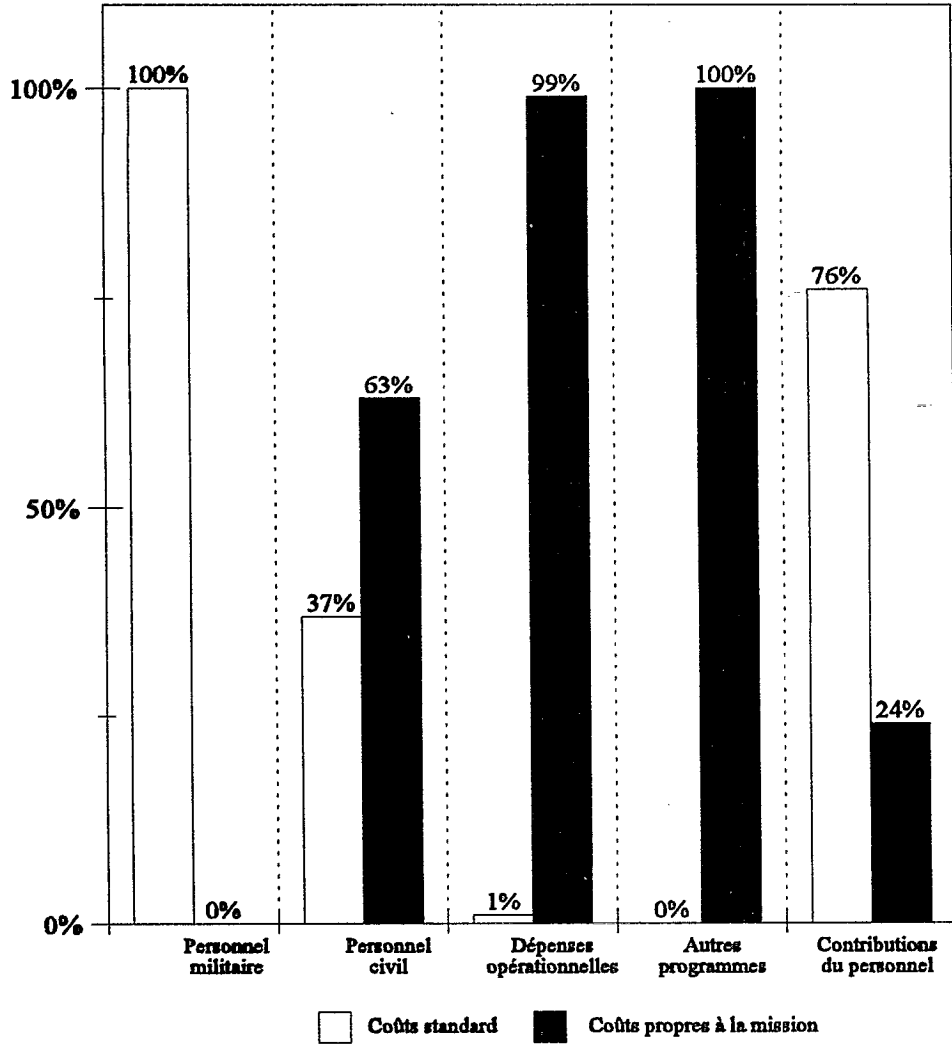
Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
50. Programmes d'information							
Abonnements	1 000		"		840		Sur la base de la consommation actuelle.
Émissions télévisées	3 600		"		3 600		
Projets spéciaux	1 700		"		—		
Accessoires	1 400		"		1 400		
Fournitures/services	850		"		850		
51. Fret par les soins d'entreprises privées							
Autres frais de transports	5 000		"		1 250		Chiffres réduits étant donné l'expiration du mandat.
Liquidation de la MIPONU (1er décembre 1999 au 30 juin 2000)^b							
1. Personnel civil							
Police civile		300	—				Du 1er au 31 décembre 1999.
Personnel international		34	—				Pour la période de 7 mois du 1er décembre 1999 au 30 juin 2000.
Personnel local		105	—				Pour la période de 3 mois du 1er décembre 1999 au 29 février 2000.
Volontaires des Nations Unies		17	—				Pour la période de 3 mois du 1er décembre 1999 au 29 février 2000.
2. Location de locaux							
Bureaux du quartier général	12 500		"		12 500		Du 1er décembre 1999 au 29 février 2000.
Garage	2 000		"		2 000		Idem.
Bureau et résidence du Représentant du Secrétaire général	—		"		4 000		Du 1er au 31 décembre 1999.
Dispositifs d'évacuation des eaux usées	2 500		"		2 500		Du 1er décembre 1999 au 29 février 2000.
Antennes	1 050		"		1 050		Du 1er au 31 décembre 1999.
Entreposage des dossiers de la mission	60 000		"			60 000	Requis pour 3 ans.
3. Services collectifs de distribution							
Carburant pour groupes électrogènes	40 800		"		11 550		1er janvier-29 février 2000.
4. Location de véhicules							
Véhicules militaires	—		"			35 000	Pour le rapatriement des véhicules.
Chariot élévateur, 36 tonnes	100		"	100			À raison de 100 dollars par jour pour 25 jours.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
Chariot élévateur, 23,5 tonnes	500		^a	500			À raison de 500 dollars par jour pour 35 jours.
Chariot élévateur, 13 tonnes	350		^a	350			À raison de 350 dollars par jour pour 21 jours.
5. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules							
Remise en état à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	12 500		30 % de la valeur résiduelle			26 100	Sur la base de 300 dollars par véhicule pour 87 véhicules.
6. Pièces de rechange et fournitures pour le matériel de transmissions							
Remise en état à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	525 000					525 000	
7. Matériel divers							
Remise en état de matériel divers à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	59 000					59 000	
8. Fret par les soins d'entreprises privées							
Expédition à Brindisi	1 000 000		^a			1 000 000	
Matériaux d'emballage	150 000		^a			150 000	
Autres frais de transport	5 000		^a			5 000	

^a Il n'y a pas de coût standard pour cet objet de dépense.

^b Les renseignements complémentaires concernant la période de liquidation (1er décembre 1999 au 30 juin 2000) ne sont donnés que pour les objets de dépense dont le coût a changé par rapport à la période de fonctionnement (1er juillet au 30 novembre 1999) indiquée plus haut.

**B. Répartition des ressources par grande catégorie du budget :
coûts standard et coûts propres à la mission**



C. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
I. Personnel militaire						
II. Personnel civil						
III. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement						
a) Location de locaux						
Entreposage des dossiers de la mission						60,0
b) Aménagement et rénovation des locaux						-
c) Fournitures d'entretien						-
d) Services d'entretien						-
e) Services collectifs de distribution						-
f) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués						-
Total, rubrique 1						60,0
2. Remise en état des infrastructures						
a) Amélioration des pistes d'atterrissage						-
b) Amélioration des routes						-
c) Réparation des ponts						-
Total, rubrique 2						-
3. Transports						
a) Achat de véhicules						-
b) Location de véhicules						-
Location de chariots élévateurs						27,4
Rapatriement des véhicules de location						35,0
c) Matériel d'atelier						-
d) Pièces de rechange, réparations et entretien						-
Remise en état à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi						26,1
e) Carburant et lubrifiants						-
f) Assurance						-
Total, rubrique 3						88,5
4. Opérations aériennes						-
5. Opérations navales						-
6. Transmissions						
a) Éléments complémentaires						
Remise en état à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi						525,0

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
b) Contrat de raccordement au réseau						-
Total, rubrique 6						525,0
7. Matériel divers						
a) Mobilier de bureau						-
b) Matériel de bureau						-
c) Matériel informatique						-
d) Groupes électrogènes						-
e) Matériel d'observation						-
f) Citernes à essence et débitmètres						-
g) Citernes à eau et fosses septiques						-
h) Matériel médical et dentaire						-
i) Matériel d'hébergement						-
j) Matériel de réfrigération						-
k) Matériel divers						-
l) Matériel pour la défense des périmètres						-
m) Pièces de rechange, réparations et entretien						59,0
n) Matériel d'épuration de l'eau						-
Total, rubrique 7						59,0
8. Fournitures et services						-
9. Fret aérien et de surface						
Expédition à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi de matériel appartenant à l'ONU						1 000,0
Matériaux d'emballage						150,0
Total, catégorie III						1 882,5
IV. Autres programmes						-
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)						
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix						-
VII. Contributions du personnel						-
Total, catégorie VII						-
Total, catégories I à VII						1 882,5

Annexe III

Application des précédentes recommandations du Comité des commissaires aux comptes

Recommandation

Application

Comité des commissaires aux comptes (A/52/5, vol. II)

1. Strict respect des procédures (par. 119)

Le Comité recommande que les procédures relatives à la cession des biens durables soient strictement respectées.

Lorsque le mandat de la MANUH a pris fin, la MITNUH a assumé la responsabilité des avoirs appartenant à l'ONU aux fins de l'exécution de son mandat. La MIPONUH a maintenant repris la responsabilité de ces avoirs et les utilise dans l'exécution de son mandat, qui prend fin le 30 novembre 1999. La MIPONUH a été priée de présenter à la Division de l'administration et de la logistique des missions un plan préliminaire pour la liquidation de ses avoirs d'ici le 1er septembre 1999.

2. Procédures relatives à la gestion des stocks (par. 127)

Le Comité recommande que le Siège demande aux chefs de l'administration des missions de s'assurer du respect des procédures relatives à la gestion des stocks.

Il a déjà été donné suite à cette recommandation.

Bureau des services de contrôle interne (A/53/428)

1. Remboursement des frais de rapatriement anticipé (par. 26)

Les vérificateurs recommandent que la Mission cherche à obtenir des gouvernements concernés le remboursement des frais du rapatriement anticipé de contrôleurs de la police civile qui n'étaient pas conformes aux normes.

En novembre 1998, la Division de l'administration et de la logistique des missions a demandé à la MIPONUH d'établir et de présenter au Siège tous les documents nécessaires pour obtenir des États Membres concernés le remboursement des frais de rapatriement. La Mission fera connaître les montants devant être remboursés dans le bordereau interservices de janvier 1999 et, dès réception, le Département des opérations de maintien de la paix contactera les Missions permanentes des pays concernés en vue de se faire rembourser les frais en question.

2. Violations du Règlement financier et des règles de gestion financière en ce qui concerne la gestion du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance électorale

Les vérificateurs recommandent que les irrégularités et erreurs constatées dans la gestion du Fonds soient examinées et que les comptes soient intégralement apurés.

Le 17 janvier 1997, les comptes ont été apurés et le solde restant dans le Fonds a été transféré au PNUD. Le Département des opérations de maintien de la paix veille désormais à ce que les propositions concernant les projets, y compris la lettre de mission donnant le détail de l'utilisation qu'on entend faire de ces ressources, soient signées entre les missions et les agents d'exécution. Les apurements sont effectués périodiquement pour assurer que toutes les opérations soient enregistrées et consignées comme il convient.

Annexe IV
Organigramme

